



EYZAHUT

en Drôme provençale

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON DIEU

Envoyé en préfecture le 27/07/2024

Reçu en préfecture le 27/07/2024

Publié le 27/07/2024
Commune d'EYZAHUT

ID : 026-212601314-20240726-2024_07_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juillet 2024
Convocation du 17 juillet 2024

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Membres présents à la séance : M. Aubert,
G. Bernard, C. Bochaton, M Brezzo, J.
Chabanas, S. Giliotti, A. Ramousse, C. Poncet,
MC Rey, F. Simian,

Président de séance : F. Simian.

Secrétaire de séance : C. Poncet

Délibération 2024-07-01

**Objet : Suppression d'un poste d'Adjoint
au Maire et actualisation du
tableau du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt-quatre le 26 juillet 2024 à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Fabienne SIMIAN, Maire.

Vu le décès du 1^{er} Adjoint, Monsieur Jacques Holz, en date du 1^{er} juillet 2024,

Vues les dispositions de l'article L2122-2 du CGCT qui précise qu'il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre des adjoints au maire, et qu'il est ainsi possible de décider de la suppression du poste d'un adjoint

Considérant que le décès du 1^{er} Adjoint a pour conséquence de promouvoir d'un rang chaque adjoint d'un rang inférieur.

Madame le Maire propose de supprimer un poste d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de supprimer un poste d'adjoint pour la durée du mandat,

FIXE le nombre d'adjoints à deux,

ACTUALISE le tableau du Conseil Municipal annexé à la présente délibération

Acte rendu exécutoire par la maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et publication ou notification
du

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus.

La Maire,
Fabienne SIMIAN